



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

Eric Chupeau

Huissier de Justice

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES BIENS SAISIS

L'an deux mil vingt-trois et le dix-sept novembre

A la requête de

La **SOCIETE GENERALE**, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé boulevard Haussmann à PARIS (75009), au capital de 1 010 261 206,25 euros, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 552 120 222, prise en la personne de son représentant légal en son agence de BORDEAUX « Le Millénium 2 & 3 », 13 rue Jean-Paul Alaux,

Laquelle fait élection de domicile et ayant pour avocat plaçant **Maître COULAUD Louis**, membre de l'AARPI CB2P AVOCATS, Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant en cette qualité dite Ville, 14, rue de la Verrerie (05 56 48 07 80 – secretariat@cb2p-avocats.fr), et pour Avocat postulant **Maître Cathy PANSIER**, Avocat, domicilié 54 rue Paul Lebailly, 97500 SAINT-PIERRE qui se constitue et occupera pour elle sur la présente et ses suites.

Je soussigné Eric CHUPEAU, Huissier de justice, domicilié 28, rue Louis Pasteur - BP 4449 - 97500 SAINT-PIERRE (Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon)

Procédant à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction d'un cahier des charges consécutif à un commandement aux fins de saisie immobilière d'un immeuble ci-après désigné qui a été signifié par un huissier de justice au débiteur.

Me suis transporté dans la commune de Saint-Pierre à la résidence Le Colbert, 5, rue Granville à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

Monsieur Thierry DUPONT, né le 03 décembre 1963 à SAINT-QUENTIN (02), domicilié 2, rue Marguerite d'Angoulême, Bâtiment B, Appartement 201, Résidence Bel Air - 16000 ANGOULEME



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

Un bien immobilier à usage d'habitation dit « Le Colbert », sis 5, rue Granville, commune de SAINT-PIERRE cadastré sous le numéro 193 section BA d'une contenance cadastrale de 7 ares et 12 centiares.

- Lot n°4 de l'état descriptif de division règlement de copropriété déposé au rang des minutes de Me Claude L'ESPAGNOL, Greffier Notaire à Saint-Pierre et Miquelon, le 12 novembre 1993, modifié par acte du 20 décembre 1994, comprenant la propriété exclusive et particulière d'un **appartement situé dans le bâtiment A, 1^{er} étage, numéroté A12**, outre la copropriété à concurrence de 434/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble
- Lot n°21 du même état descriptif de division comprenant la propriété exclusive et particulière d'une **cave située dans le bâtiment A portant le n°10 du plan du sous-sol d'une surface de 7m2 et les 20/10.000èmes des parties communes générales.**

Le bien immobilier est un appartement de type F2, sur un seul niveau et une cave au sous-sol.

Le chauffage est électrique.

COMPOSITION

- Une entrée
- Un séjour
- Une cuisine équipée
- Une chambre
- Une salle de bains
- Un WC

ENTREE

D'une superficie de 2,79 m2 ; le sol est recouvert de dalles en plastiques collées ; les murs en plâtre peint.

SEJOUR

Pièce d'une superficie de 21,66 m2 au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

Deux fenêtres donnant sur la rue Colbert.



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

CUISINE

Pièce ouverte sur le séjour, d'une superficie de 5,67 m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint ; équipée de placards.

- Un lave-linge séchant
- Un four électrique
- Un réfrigérateur congélateur
- Un lave-vaisselle
- Une plaque de cuisson vitrocéramique
- Une hotte aspirante

CHAMBRE

Pièce d'une superficie de 10,32 m², au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Colbert.

SALLE DE BAINS

Pièce aveugle d'une superficie de 3,16m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

- Un lavabo sur vanity
- Une baignoire
- Un ballon d'eau chaude

WC

Pièce aveugle d'une superficie de 1,48m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint. au sol recouvert.

- Un siège toilette



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

Eric Chupeau

Huissier de Justice

- *Lot n°11 de l'état descriptif de division règlement de copropriété déposé au rang des minutes de Me Claude L'ESPAGNOL, Greffier Notaire à Saint-Pierre et Miquelon, le 12 novembre 1993, modifié par acte du 20 décembre 1994, comprenant la propriété exclusive et particulière d'un **appartement situé dans le bâtiment A, 2ème étage, numéroté A23**, outre la copropriété à concurrence de 617/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble*
- *Lot n°14 du même état descriptif de division comprenant la propriété exclusive et particulière d'une **cave située dans le bâtiment A portant le n°3 du plan du sous-sol d'une surface de 8m2** et les 23/10.000èmes des parties communes générales.*

Le bien immobilier est un appartement de type F3, sur un seul niveau et une cave au sous-sol.

Le chauffage est électrique.

COMPOSITION

- Une entrée
- Un séjour
- Une cuisine équipée
- Deux chambres
- Une salle de bains
- Un WC

ENTREE / DEGAGEMENT

D'une superficie de 4,80 m² ; le sol est recouvert de dalles en plastiques collées ; les murs en plâtre peint.

SEJOUR

Pièce d'une superficie de 22,09 m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

Une fenêtre donnant sur la rue Colbert, une seconde sur la rue Granville.



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

CUISINE

Pièce ouverte sur le séjour, d'une superficie de 6,98 m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint ; équipée de placards.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

- Un lave-linge séchant
- Un four électrique
- Un réfrigérateur congélateur
- Un lave-vaisselle
- Une plaque de cuisson vitrocéramique
- Une hotte aspirante

CHAMBRE 01

Pièce d'une superficie de 9,62 m², au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

CHAMBRE 02

Pièce d'une superficie de 15,10 m², au sol recouvert de moquette et aux murs en plâtre peint ; équipée d'un placard.

Une fenêtre donnant sur la rue Granville.

SALLE DE BAINS

Pièce aveugle d'une superficie de 3,39m² au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint.

- Un lavabo sur vanity
- Une baignoire
- Un ballon d'eau chaude

WC

Pièce aveugle au sol recouvert de dalles en plastique collées et aux murs en plâtre peint. au sol recouvert.

- Un siège toilette



ALPHAJURIS

Le Droit pour servir

Eric Chupeau

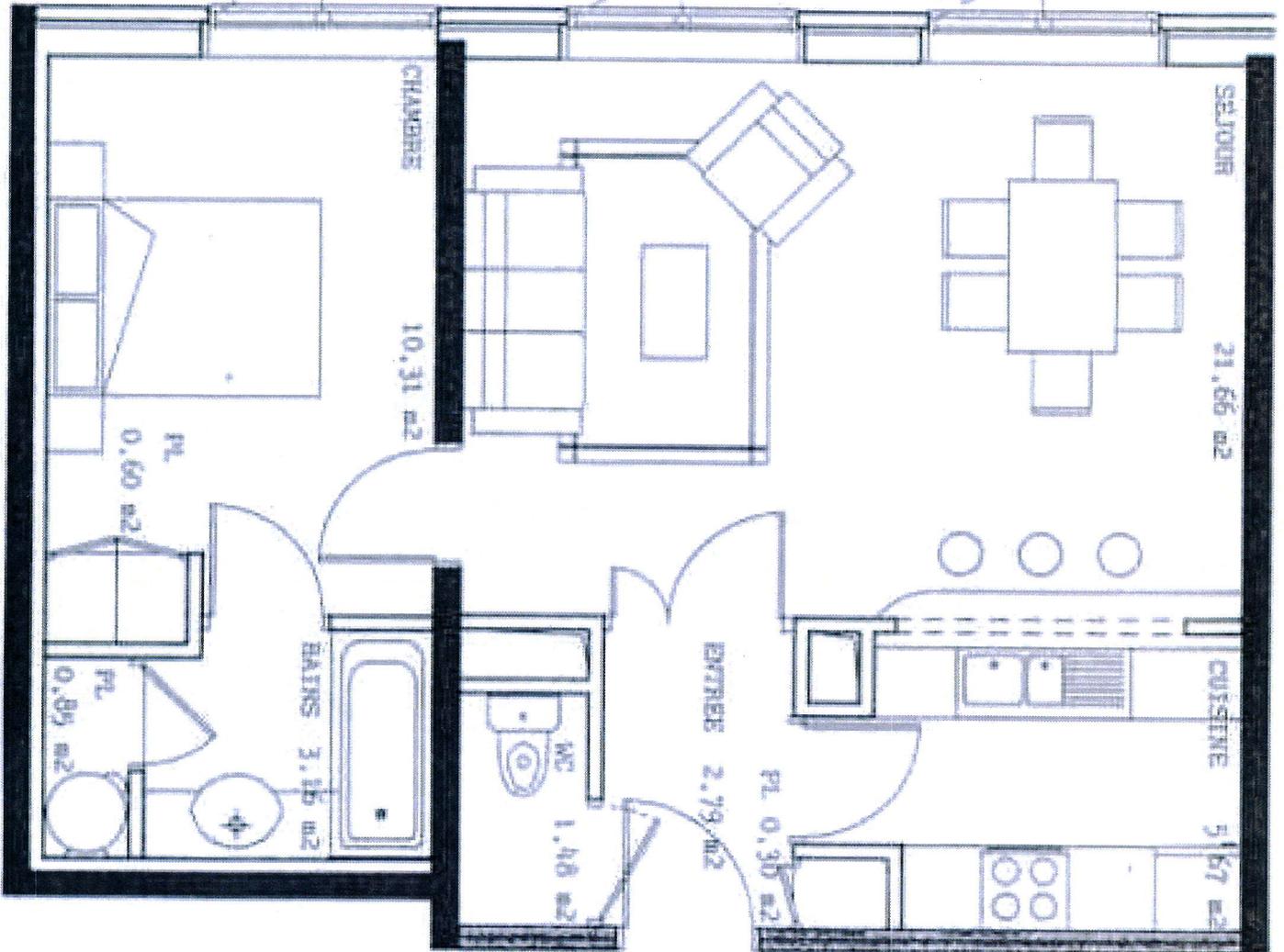
Huissier de Justice

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Eric CHUPEAU



A12



A 23

